

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 18 septembre 2023

Délibération CA n° 202309-11

NOTE ADMISSION EN NON-VALEUR

La ComUE Normandie Université gère depuis 2017 plusieurs promotions de doctorants.

Dans ce cadre plusieurs trop perçus ont été constatés à l'encontre de doctorants suite à leur démission ou abandon de leur thèse. Avec les mécanismes de la paye à façon un trop perçu est systématiquement constaté dans ce cas si les délais de prévenance n'ont pas été respectés.

Au titre de ce CA est proposée pour saisie arrêt sur compte bancaire inopérante, l'admission d'une créance de 4 387.37€ à l'encontre de M Romain CHATEL.salaires des mois d'octobre, novembre et décembre 2021,trop perçu constaté en janvier 2022.

Le Conseil d'Administration approuve l'admission en non-valeur.

Résultats des votes

Nombre de votants : 34

Pour à l'unanimité par 34 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 18 septembre 2023,

Le Président de Normandie Université,

Ronan CONGAR

